

## **C**ONFERENCE DECENTRALISEE

**La Parenthèse**  
**Espace Culturel Communautaire**  
**14 bld Léo Lagrange**  
**37510 Ballan-Miré**  
**Jeudi 14 décembre 2017 à 18h00**

Qui fait l'Europe, qui est l'Europe ?

Présentée par  
Pierre-Yves MONJAL

### **Présentation du conférencier.**

**Pierre-Yves Monjal** est Professeur agrégé de droit public spécialiste du droit de l'Union européenne à l'Université de Tours. Titulaire d'une chaire européenne Jean-Monnet, il a été conseiller juridique au ministère de l'Économie chargé des questions européennes ainsi qu'à la Cour de justice de l'Union européenne.

Il a enseigné à Sciences Po Paris, l'ENA, la Sorbonne et à l'Université Paris 13 au sein de laquelle il a dirigé le groupe de recherches juridiques de l'UFR droit. Régulièrement invité à l'Université Chuo de Tokyo, il est à l'origine d'un partenariat scientifique entre plusieurs universités nippones et européennes. Expert pour la Commission européenne, il est également rédacteur en chef de la RDUÉ (Revue du Droit de l'Union européenne - Éd. Clément Juglar - Paris). Auteur d'une dizaine d'ouvrages consacrés à l'Union européenne et de plus de cent-cinquante articles de doctrine sur l'Union européenne, il co-dirige actuellement l'institut de recherche juridique interdisciplinaire de Tours (IRJI) et dirige le programme européen-japonais Nihon-EuropA.

Il est vice-président de la Maison de l'Europe de Tours.

### **Présentation de la conférence.**

Cette conférence a pour objet de rappeler quels sont les grands principes de fonctionnement de l'Union européenne. Plus précisément, qui sont les acteurs de l'Union européenne, quelles sont ses institutions, comment ces dernières fonctionnent-elles...

Il semble en effet que l'Union européenne ne soit pas l'institution la plus connue des citoyens. Les raisons de cette méconnaissance sont multiples. Par ailleurs, il n'est pas totalement acquis que la classe politique, les médias expliquent avec le plus d'objectivité et de maîtrise le fonctionnement général de l'Union européenne.

Cette conférence tentera donc de clarifier certaines questions dont, à titre d'exemple, celles relative à la démocratie, les procédures de décisions, les compétences de l'Union...

Seront abordés également des sujets plus récents qui ont fait polémique comme la présence du drapeau européen dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale ou encore l'accord UE-Canada (CETA).

***Cette conférence s'inscrit dans le lancement du programme de conférences (10 conférences de 2h) qui commencera en janvier 2018 et qui seront ainsi présentées.***